



## Démarche Zéro phytos et plourasette à Plouër-sur-Rance (22)



C'est une démarche progressive et partagée qui a permis à la commune d'atteindre l'objectif Zéro produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics de la commune. Partagée avec les agents qui ont été sensibilisés aux enjeux, formés aux techniques alternatives, impliqués dans toute la démarche au point de mettre au point un outil mécanique de désherbage, la plourasette. Partagée avec la population qui a également été informée des enjeux, de la volonté politique des élus de supprimer l'usage des produits phytos, des actions mises en œuvre pour y parvenir et de leurs conséquences pour les différents espaces publics de la commune.

### Une démarche progressive et partagée avec les agents et la population

En 2003, un plan de désherbage réalisé par les services techniques municipaux et l'association C.O.E.U.R. a permis d'estimer les risques de contamination des eaux par les produits phytosanitaires utilisés pour désherber les espaces communaux. Elle a permis de déterminer que 90 % des surfaces traitées par la collectivité sont à risques fort de ruissellement. Ce phénomène est accentué par la présence de fortes pentes, de surfaces imperméables accompagnées de caniveaux et d'avaloirs. Les matières actives des produits phytosanitaires se retrouvent plus facilement dans les petits ruisseaux et la Rance. Il en a résulté un premier programme de réduction importante de l'usage des produits phytosanitaires

En 2006, les services techniques adoptent un plan de gestion différenciée qui a déterminé les interventions en matière de désherbage et entretien des espaces verts sur la commune de Plouër-sur-Rance en fonction du niveau d'exigences défini pour chaque lieu. Le recours au désherbage chimique était limité au cimetière. Ci-dessous un extrait du plan de désherbage :

Lieux	Technique utilisée	Périodicité d'intervention	Observations
<b>Le cimetière</b>	Désherbage chimique (ajuster les quantités)	2 passages	<b>Niveau d'exigence :1</b>
<b>Le monument aux morts</b>	Binette	Toutes les semaines	<b>Niveau d'exigence : 1</b>
<b>Les parterres du parking de la poste</b>	Rotofil, désherbage manuel, paillage et plantes couvre-sol		<b>Niveau d'exigence :2</b>
<b>Les abords de la mairie</b>	Passage de la tondeuse Laisser pousser l'herbe entre les pavés, tonte	Tous les 15 jours	<b>Niveau d'exigence : 3</b> • Espace de démonstration • Panneaux explicatifs
<b>Foyer logement et lotissement de l'Erable</b>	Thermique sur les allées sablées et les trottoirs  BALAYAGE	1 fois par mois ( adapter en début de saison) temps estimé : 1h30 4 fois /an	<b>Niveau d'exigence : 2</b> • Intervention couplée sur cet espace avec celui de la mairie



## Une communication régulière

La réduction des produits phytos se traduit par des changements dans l'aspect de certains lieux publics qui peuvent heurter certains habitants habitués et/ou demandeurs de propreté. La municipalité a considéré comme indispensable de mettre en place une communication régulière pour informer la population de l'importance de cette démarche et pour expliquer que les changements progressifs dans les pratiques des services techniques résultaient de la volonté des élus de la commune. Elle s'est faite par des articles dans le bulletin municipal, des affichettes en mairie, des articles dans la presse... L'objectif étant que ces nouvelles pratiques soient acceptées et adoptées par le plus grand nombre.

## La Plourasette, une création des services techniques

Lorsqu'en 2003 la commune de Plouër-sur-Rance a décidé de lancer une politique de réduction progressive des produits phytosanitaires, Michel Haquin et Yves Rochard, chargés de l'entretien des espaces verts ont utilisé toute une série de techniques alternatives : désherbeur thermique, rotofil, paillage... Mais les surfaces sablées, très présentes sur la commune restaient difficiles à entretenir. Alors, ils ont ensemble réfléchi à un outil capable de désherber mécaniquement ce type de surfaces et ont construit un premier modèle avec les moyens dont ils disposaient. L'essai a été suffisamment concluant pour que la commune engage les démarches nécessaires pour le faire breveter, ce qui permet de valoriser et de mettre en lumière le travail de ces deux agents. Erwan Touffet, technicien, en a dressé les plans et fait réaliser un prototype par l'entreprise ARM2 de Chatillon-sur-Seiche, spécialisée dans l'usinage mécanique, la tôlerie et la soudure. Après une phase d'essai, qui a permis à Michel et Yves d'apporter quelques modifications, la PLOURASETTE est maintenant prête. Le souhait de la commune de Plouër est que cet outil réponde aux besoins d'autres collectivités pour un prix raisonnable.

Quelques précisions pratiques :

La peinture est appliquée sur de la ferraille métallisée.

Prix de la Plourasette : 1300 € TTC

Livree en kit/possibilité de démonstration.

Contacts : Erwann Touffet : [erwann.touffet@wanadoo.fr](mailto:erwann.touffet@wanadoo.fr) et Mairie : [mairie.plouer@wanadoo.fr](mailto:mairie.plouer@wanadoo.fr)



## Une démarche globale reconnue par la région Bretagne

En 2010, l'objectif Zéro Phytos est atteint et cette démarche globale et partagée est doublement honorée par la Région Bretagne: la commune dans le cadre des trophées Zéro Phytos et les services techniques qui se sont vus décernés le trophée de l'innovation pour la plourasette.